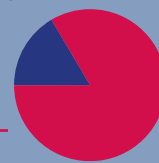


Signal Spam effectue ses statistiques à partir des e-mails signalés comme spam qui sont parvenus jusqu'à l'internaute (c'est-à-dire qui sont délivrés dans sa boîte de réception). La majeure partie du spam (près de 90%) est filtrée en amont par les outils anti-spam des fournisseurs d'accès internet et de messagerie, et ne touche jamais l'internaute. Les signalements effectués auprès de Signal Spam portent sur cette fraction du spam qui parvient jusqu'aux internautes (environ 10%), ce qui les rend d'autant plus importants pour l'analyse du phénomène et la protection collective.

Répartition Marketing / Cybercriminalité

Cybercriminalité

Marketing 83,5%

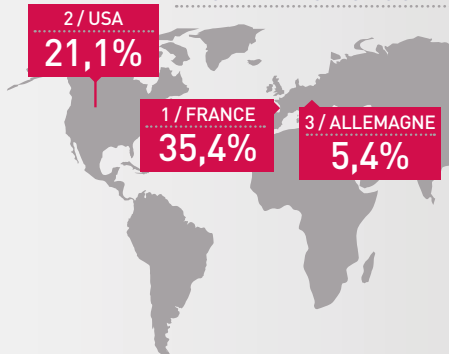


SIGNALEMENTS TRIMESTRIEL DE JUILLET À SEPTEMBRE 2020

→ **4 830 137** SIGNALEMENTS



PROVENANCE GÉOGRAPHIQUE DU SPAM SIGNALÉ

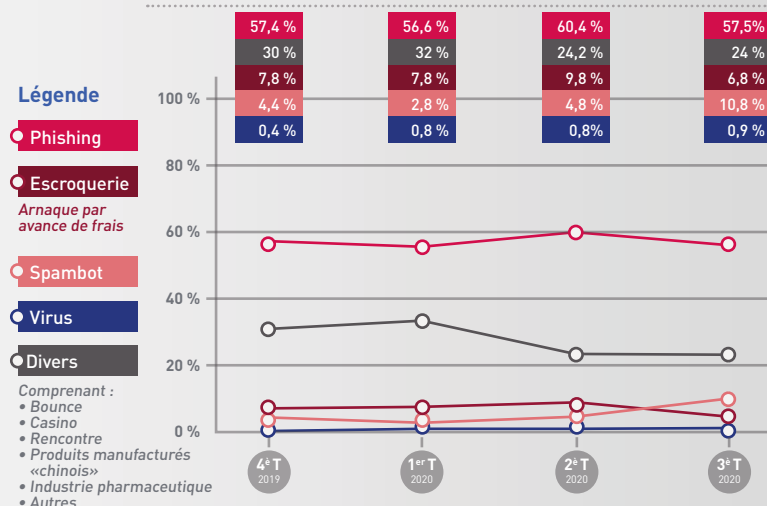


1	FRANCE	35,4%
2	USA	21,1%
3	ALLEMAGNE	5,4%
4	ESPAGNE	5,3%
5	RUSSIE	3,6%
6	POLOGNE	3,0%
7	CANADA	2,4%
8	TURQUIE	2,3%
9	ANGLETERRE	2,1%
10	MONACO	2,0%

LE TOP 10 DES OBJETS

n°	Objet
1	*** SPAM ***
2	VOTRE COLIS FR3428632-19 EST EN ROUTE
3	Confirmation est nécessaire maintenant
4	Promos
5	Tranchez dans le vif
6	Corrigez votre posture en douceur
7	Essayez Notre CBD Cliniquement Valide Et 100% Biologique!
8	Oui c'est possible, testez votre éligibilité
9	-50% qui vont vous changer la vie
10	Une paire de lunettes pour toutes les distances: de proche comme de loin

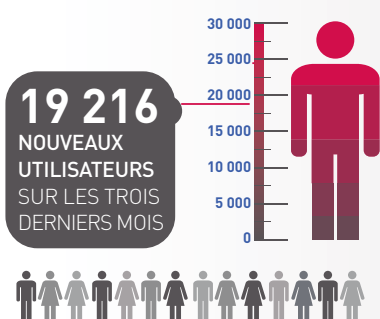
ÉVOLUTION DU SPAM D'ORIGINE CYBERCRIMINELLE



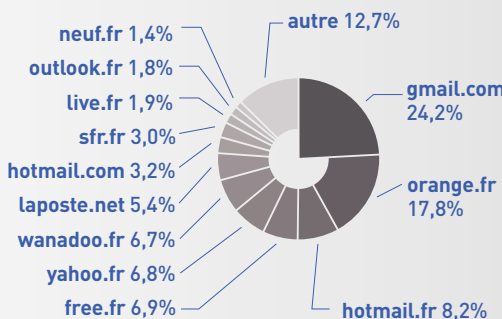
LE TOP DES OBJETS PAR CATÉGORIE

n°	Objet par Catégorie / PHISHING	Objet par Catégorie / SCAMY	Objet par Catégorie / SPAMBOT
1	VOTRE COLIS FR3428632-19 EST EN ROUTE	Bonjour	Copy of: Lesbiennes chaudes photos nues en grand format
2	Félicitations Cher Client (nom d'un fournisseur d'accès)!	Hello	Copy of: Des photos porno chaudes de lesbiennes nues
3	Votre colis est en route. Pour résoudre ce problème, veuillez nous fournir une adresse valide.	Fw: BULLETIN D'INFORMATION	Copy of: Kinky photos nues d'une blonde révélatrice
4	Félicitations Cher Client (marque électronique & électroménager)!	Re: Alerte: Rapport de sécurité - Document disponible pour examen.	Copy of: Femmes nues photos nues gratuitement
5	dernier rappel	RE : Action Obligatoire	Copy of: Housewives non censurées photos nues en Full HD

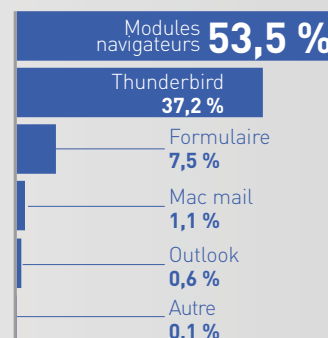
NOMBRE D'UTILISATEURS DE SIGNAL SPAM



MESSAGERIES DES INTERNAUTES INSCRITS À SIGNAL SPAM



MOYEN DE SIGNALEMENTS



FOCUS // LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE ET LA COUR D'APPEL DE DOUAI CONFIRMENT LA LÉGITIMITÉ DES BLOCAGES POUR CAUSE DE SPAM THOMAS FONTVIELLE

EXPOSITION DU CAS D'ESPÈCE

Le 09 juillet dernier, la Cour d'appel de Douai confirmait l'ordonnance du juge des référés du Tribunal de Commerce de Lille, qui avait débouté la Société X de sa demande consistant à obtenir le déblocage de ses e-mails par la Société Vade Secure.

La Société Vade Secure propose des solutions de filtrage d'e-mails et protège ainsi ses clients fournisseurs d'accès internet et de services de messagerie contre les attaques emails (spam, phishing, spear-phishing,...). C'est dans ce cadre que le 23 juillet 2019, la Société X, qui opérait de la prospection marketing, avait invoqué devant le juge des référés du Tribunal de Commerce de Lille un trouble manifestement illicite causé par Vade Secure et matérialisé par le blocage des e-mails de la Société X auprès de certains fournisseurs d'accès.

La Société X demandait notamment la fin du « blocage intempestif [de ses] e-mails ».

Par une ordonnance du 12 août 2019, le Juge des référés du Tribunal de Commerce de Lille avait débouté la Société X de l'ensemble de ses demandes, arguant notamment que cette dernière n'avait pas réussi à démontrer ni l'existence d'un trouble manifestement illicite, ni la responsabilité de Vade Secure dans les blocages constatés. Les Parties ayant fait appel, la Cour d'Appel a confirmé la décision de première instance.

Car si la Société X se plaint d'une atteinte à sa liberté de commercer, la Cour d'appel de Douai explique que « celle-ci ne peut s'exercer que dans le respect des règles qui l'encadrent, et au cas d'espèce dans le respect de la réglementation spécifique au commerce sur internet ».

La Cour note en particulier que la Société X n'a aucunement établi « que tous les messages adressés depuis son site l'ont été avec le consentement des titulaires des adresses utilisées » et indique également que « le filtrage réalisé par la société Vade Secure correspond à la demande des fournisseurs d'accès à internet, responsables de la régulation du trafic, de la lutte contre les spams et de la diffusion de bonnes pratiques ».

Par cet arrêt, la Cour d'appel rappelle ainsi ce que la majeure partie des professionnels sait déjà : Vade Secure n'a pas de lien contractuel avec les expéditeurs d'e-mails et c'est vers les Fournisseurs d'Accès à Internet et de services de messagerie que l'expéditeur d'e-mails aurait dû se tourner s'il s'estimait lésé par les blocages d'e-mails, Vade Secure n'étant en l'espèce que l'exécutant des règles décidées par ses clients.

ANALYSE

La lutte contre le spam mobilise de nombreux acteurs de nature variée : autant les fournisseurs de messageries, en charge de protéger leurs clients et usagers, que leurs prestataires (moteurs anti-spam, filtres heuristiques, anti-virus, etc.), sans oublier les expéditeurs d'e-mails eux-mêmes qui ont un rôle primordial à jouer dans le respect des législations, l'adoption des bonnes pratiques, et la marginalisation des acteurs responsables de l'émission des e-mails considérés comme du spam (les baromètres de la perception du spam montrent que 90 % des signalements pour spam proviennent d'abus de la prospection marketing).

La plupart de ces acteurs ont appris à se connaître et à échanger dans le but de réguler le marché, que ce soit au sein du partenariat public/privé Signal Spam ou d'autres organisations. Mais cet équilibre est parfois remis en question par la frange des acteurs qui défient les mécanismes de régulation, et méconnaissent leurs obligations légales et réglementaires.

Un argument souvent avancé est qu'en décidant du blocage de certaines adresses IP, domaines, ou campagnes d'e-mails en se basant notamment sur les niveaux de signalements pour spam, les FAI et leurs prestataires causeraient un trouble manifestement illicite, contraire à la liberté du commerce et de l'industrie.

Les cas se sont multipliés ces dernières années, et les assignations des grands FAI ont été nombreuses pour finalement s'essouffler ou être déboutées. C'est aujourd'hui l'un des prestataires bien connu des FAI français, la société Vade Secure, qui canalise l'ire de cette frange de l'industrie de l'e-mail marketing. Vade Secure équipe en effet les FAI français en solutions de filtres et de protection des messageries, et répond aux directives de ses clients en matière de blocage de campagnes jugées abusives par ces derniers.

Malgré les efforts fournis par le marché pour se réguler et respecter le haut niveau de bonnes pratiques attendu, certains acteurs possèdent encore des réflexes d'isolement et de marginalisation les poussant à méconnaître les règles de fonctionnement du marché, et pire encore, leurs obligations légales et réglementaires. Gageons que ce jugement en référé et sa confirmation par la Cour d'appel de Douai cet été engageront un nombre toujours plus grand d'expéditeurs à comprendre les règles de fonctionnement spécifiques au marché de l'e-mail marketing en France, et à intégrer les instances de dialogues et de régulation.

A PROPOS DE SIGNAL SPAM

Signal Spam œuvre pour la sécurité des réseaux et la restauration de la confiance envers les communications électroniques.

Issue d'un partenariat public/privé, Signal Spam est une association à but non lucratif qui mobilise depuis 2005 les internautes. Après s'être enregistré sur le site www.signal-spam.fr, l'internaute signale tout e-mail qu'il juge indésirable à partir de son logiciel de messagerie ou sur le site www.signal-spam.fr.

Sur la base de ces signalements, Signal Spam alimente les acteurs de l'économie numérique et les autorités publiques en informations permettant d'agir contre le spam et les menaces associées à la cybercriminalité.